

Compte rendu du conseil d'UFR Sciences du Langage (Université Paris 8) du 1er avril 2011

Présents : Mario Barra Jover, Boris Bove, Joaquim Brandão de Carvalho, Christian Cuxac, Brigitte Garcia, Mariana Hernandez, Anne Hertz, Dominique Korach, Charlène Lamy, Ewa Lenart, Clément Michard, Léa Nash, Nadia Rabia, Eva Saadat, Samia Sedjai, Elena Soare, Claire Verdier, Florence Villoing, Marzena Watorek

Excusés : Dominique Boutet, Dominique Lacroix, François Lopez, Laurent Roussarie, Michela Russo

1. Relations avec les établissements d'enseignement du second degré

La réunion s'ouvre par l'intervention de Boris Bove, chargé de mission auprès de la présidence pour développer des partenariats avec des établissements d'enseignement du second degré. Ces partenariats ont une double mission : faciliter l'orientation des futurs étudiants et augmenter leur taux à Paris 8. Il est proposé aux lycéens d'une part d'écouter des cours réguliers dispensés à l'Université et de l'autre part d'assister dans leurs lycées aux conférences données par des universitaires. Cette mission vise à développer les liens entre P8 et les lycées et collèges dans la commune de Saint-Denis et à oeuvrer en parallèle avec le SCIUO, qui organise des journées portes ouvertes et qui participe dans des divers forums d'orientation post-bac. B. Bove souhaiterait avoir l'opinion de l'UFR et savoir si l'UFR a déjà établi des relations avec des lycées de la commune qu'on pourra mutualiser pour créer un réseau des lycées partenaires avec UP8.

La réaction de l'UFR :

- Le département de LSF est intéressé à participer dans cette mission
- L'UFR n'a pas encore établi de liens dans l'enseignement secondaire, principalement dû au fait que les Sciences du Langage n'y sont pas enseignées.
- A. Zribi-Hertz : il serait intéressant à faire connaître aux lycéens comment la GRAMMAIRE est traitée par les linguistes et par les professeurs de français.

2. Validation du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2011

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité, après une correction introduite par M. Watorek (cf. point 3) : 'les responsables du comité pédagogique de Master **SDL** sont H. Hilton, L. Nash, M. Watorek.'

3. Informations diverses

- congé de maladie de François Lopez

François Lopez revient du congé le lundi 4 avril 2011.

- congé de maladie de Dominique Lacroix

Dominique Lacroix est en congé de maladie. Les services de la scolarité vont envoyer quelqu'un pour seconder Eva Saadat.

- confirmation de Florence Encrevé sur le poste PAST

Les problèmes évoqués lors du dernier conseil concernant l'affectation de Florence Encrevé sont à présent réglés.

- congé de maternité de Saveria Colonna

Saveria Colonna est en congé (grossesse pathologique), ses cours sont assurés jusqu'à la fin du semestre.

4. Questions administratives, techniques et budgétaires

4.1. Directeur Adjoint

Selon les nouveaux statuts de l'UFR, le mandat (renouvelable) du Directeur Adjoint est d'une durée de 2 ans et demi.

Le mandat de Joaquim Brandão de Carvalho, élu à la rentrée 2008, arrive donc à échéance.

JBC est candidat à un nouveau mandat de DA.

Aucun autre candidat ne s'est fait connaître jusqu'à présent. Après le vote à bulletin secret, JBC est réélu avec 17 oui et 1 nul.

4.2. Budget

- Validation de la DBM1.

Le conseil doit se prononcer sur le budget, qui est reparti en deux types de dépenses : fonctionnement et équipement. Etant donné que l'UFR n'a rien dépensé de la subvention 2011, A. Zribi-Hertz propose d'étudier les documents par souci de transparence budgétaire. Le conseil n'en relève aucune anomalie.

- Taxe d'apprentissage.

Ce point concerne le département de LSF. AZH fait remarquer que la gestion de cette taxe nécessite une grosse comptabilité et est difficile à gérer pour François Lopez, qui n'a pas de formation de comptable. B. Garcia explique au conseil que la taxe d'apprentissage sert à renumérer à 50-75% des intervenants professionnels (interprètes, conférenciers, etc).

- Achats.
 - 2 enceintes portables pour la salle vidéo 2261 seront achetés dès que possible.
 - Les casiers dans la salle de professeurs seront renouvelés.
 - L'armoire blindée ne doit pas être remplacée, il suffit juste d'activer son code secret pour qu'elle soit réellement BLINDEE.
 - 3 imprimantes ont rendu l'âme. 2 nouvelles imprimantes sont inscrites sur la liste des achats urgents.
 - Le contrat de la photocopieuse est arrivé à expiration. La location d'une nouvelle photocopieuse est urgente.

4.3. Apogée

JBC fait le point sur Apogée. Grâce à Eva Saadat, l'UFR a fait tout le nécessaire pour le fonctionnement de ce nouvel logiciel. Si Apogée n'est toujours pas opérationnel, c'est parce que d'autres UFR n'ont pas encore terminé son installation.

Pour officialiser les notes jusqu'à la mise en œuvre effective d'Apogée, les étudiants sont invités à remplir un document ad hoc avec les notes obtenues dans l'année et le soumettre au jury de passage.

Les délégués-étudiants rappellent que cette information doit être diffusée sur le site de l'UFR.

5. Offre de formation : bilan et projets

Les délais de préparation de LMD3 sont désormais connus (voir document : Calendrier prévisionnel pour LMD3)

Le bilan de formation, qui comprend l'auto-évaluation, doit être complété pour la fin mai 2011.

Le projet doit être élaboré entre le juin et décembre 2011 (ceci impliquera certainement un système de navettes Paris 8-Ministère)

5.1. Licence SDL

JBC souligne l'importance de connaître le devenir des étudiants pour bien mener le bilan de la Licence. Les points importants sont le coût pédagogique de la formation, l'origine des étudiants et le taux de réussite (plus de 60% pour la licence SDL, qui est un taux de réussite remarquable).

5.2. Formations LSF

C.Cuxac informe le conseil sur la création de la Licence LSF et de la Mention Master LSF pour le prochain quadriennal. Jusqu'à présent, la formation LSF intervient en Licence comme une mineure au sein de la Licence SDL.

Différents membres de conseil souhaitent connaître plus de détails sur ces nouvelles formations. Par exemple, il est important de savoir si la mineure LSF sera maintenue. C.Cuxac fait savoir que cette mineure sera maintenue, et que seuls les candidats qui ont déjà une connaissance de la Langue des Signes Française seront admis à la Licence LSF. Les étudiants qui souhaiteront commencer à étudier la LSF à l'université devront toujours s'inscrire en Licence SDL (et rejoindre en deuxième année la mineure LSF). Il ne sera toutefois pas exclu de passer de la Licence SDL (mineure LSF) à la Licence LSF. Plusieurs membres du conseil expriment leur inquiétude quant à la perte graduelle des étudiants de mineure LSF, et en conséquence, à la disparition éventuelle de cette mineure. Il serait regrettable que la ~~formation en~~ linguistique générale ne soit plus une composante essentielle du cursus de premier cycle en LSF. L'alliance de l'étude de la LSF et de la linguistique générale actuellement en vigueur fait l'originalité et la force de ce cursus pilote, dont les étudiants ont un excellent taux de réussite, tant académique que professionnel.

La discussion se poursuit sur la position de la LSF dans la prochaine maquette des masters (LMD3), actuellement à l'étude.

5.4. Masters SDL

L. Nash et M.Watorek ont commencé le travail sur le bilan et l'auto-évaluation du cursus Master SDL. Les responsables des spécialités différentes se réuniront le 15 mai afin de s'informer mutuellement des modifications souhaitées de la maquette du prochain quadriennal.

6. Questions pédagogiques et d'organisation

- Suivi des 6 étudiants sourds

Les problèmes avec les étudiants sourds persistent. Le conseil propose d'organiser une petite réunion avant chaque semestre à laquelle participeront M-A Sallandre et les enseignants qui admettraient ces étudiants dans leur cours. Il est aussi proposé que M-A Sallandre établisse en amont le parcours spécifique pour les étudiants sourds, sachant que certains cours, comme la phonologie, posent des problèmes insurmontables à ce type d'étudiants.

- Assiduité

Conformément au règlement, il est impossible d'obliger les étudiants salariés d'assister à tous les cours. Ces étudiants doivent demander au CEVU un certificat spécial qui leur permettra d'être dispensé de l'obligation d'assiduité. Les enseignants ne pourront pas évaluer les étudiants ainsi dispensés par un contrôle continu et devront leur proposer un examen séparé.

7. Questions diverses

- Elena Soare souhaite demander un congé sabbatique et voudrait savoir si le conseil doit classer des candidats au cas plusieurs enseignants-chercheurs en feraient autant. M. Barra clarifie ce point et informe le conseil que seuls les candidats à la délégation CNRS doivent être classés par l'UFR, qui doit appuyer formellement ce type de candidature et ne peut en appuyer deux simultanément.
- Mariana Hernandez souhaite savoir à quoi a servi l'élection de délégués-étudiants spécifiques au Master DDL.
- Les étudiants de L3 souhaitent qu'un cours d'anglais soit obligatoire en dernière année de Licence. La réflexion sur la place de l'anglais dans le cursus de Licence doit continuer.

Le prochain conseil de l'UFR se réunira le 21 juin 2011 après-midi.

Compte rendu rédigé par Léa Nash